

Itinéraires pour les transports exceptionnels

L'itinéraire ci-dessous doit être reconnu par l'utilisateur avant le départ du transport.

Cette remarque est valable comme modification d'itinéraire et doit être ajoutée à l'autorisation.

02/02/2026

N5 : NEUVILLE – FRASNES-LEZ-COUVIN : largeur limitée 3m00 à partir de ce jour !

Le revêtement de la N5 doit être renouvelé **dans les deux sens de circulation**, entre NEUVILLE (Carrefour N978 non inclus) et FRASNES-LEZ-COUVIN.



L'ensemble de la circulation, sera successivement basculée sur les voies accueillant habituellement le trafic vers Charleroi, puis vers la France.

La largeur est limitée à une bande de circulation dans les 2 sens de circulation.

Tout dépassement de largeur est rendu impossible par le placement de bermes de séparation.

Ponctuellement, la N5 sera complètement fermée à la circulation pour mettre en place le chantier.

. /.

Déviation valable pour les transports de **catégorie 2 et 3** (valable aller-retour) :

	A partir de NEUVILLE ROLY	Pour le retour: Pont au dessus de la N5: transport SEUL sur le pont à 5 km/h. suivant l'axe du pont.
N978	CERFONTAINE	
N589	LOMPRET	
N939	VIRELLES	
		- 3 Ponts inférieurs du lac: transport SEUL sur le pont à 5 km/h. au milieu des 2 bandes de circulation. - Pont sur l'Eau Blanche: transport SEUL sur le pont à 5 km/h. au milieu des 2 bandes de circulation
N939	CHIMAY	Via rue des Ficheries (R55)
R55	CHIMAY	N99 : ! Rond-point : passage difficile : s'assurer de la possibilité de passage sans dégât à l'infrastructure (si nécessaire passage en contresens de la circulation normale)
N99	COUVIN	centre interdit
N5	FRASNES-LES-COUVIN	rejoindre E420.

Veuillez adapter votre planning ou demander une autorisation de déviation si cette déviation ne peut être suivie ou pour les transports exceptionnels de catégories supérieurs.

Durée probable : jusque fin avril 2026

Information : SOFICO : [N5 : réfection des couches supérieures de revêtement après les dégradations hivernales](#)